

Bureau de l'Etat Civil

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

- Mariages. Herbert J. Norton à Mlle Jeanne Winford. Edward L. Crozet à Mlle O. M. Swiler. Louis F. Gatienne à Mlle Alice M. Weindahl. Robert S. Weineke à Mme Ana W. Richey. John L. Sims à Mlle Cora A. Foster. William Kirchem à Mlle Lillian Kunzelman.

- Naissances. Mme Pierre B. Braquet, un garçon. Mme Peter J. Fey, un garçon. Mme Vincent Guariseo, un garçon. Mme John J. Schwartz, un garçon. Mme Joseph Musacchia, un garçon. Mme Victor T. Saucier, un garçon. Mme Ernest L. Eustis, un garçon. Mme Charles Rebenack, un garçon. Mme Louis C. Kaufman, une fille. Mme Oakley F. Dodd, une fille. Mme Domenico Rossi, une fille. Mme Charles L. Guidry, une fille. Mme Alice Lee Plaswirth, une fille. Mme Emanuel Geiger, une fille. Mme Henry Strohmeier, une fille. Mme Charles Parker, une fille. Mme Sylvester Burdan, une fille.

- Décès. Mme F. Miller, 41 ans, Infirmerie Touss. Frances B. Trinchard, 80 ans, 1501 Baronne. Mme Emile C. Alline, 23 ans, 5251 Laurel. George H. Tassni, 30 ans, Hôpital de la Charité. Mme Charlotte Burmeister, 68 ans, Hôpital de la Charité. William H. Buxford, Sr., 58 ans, 1539 N. Dorgenois. Thelma W. Tomelson, 41 mois, 521 S. Claiborne. A. Northys, 10 mois, Senses Hôpital. Gregory J. Trepoli, 2 ans, 2339 Dumaine. H. F. Corcoran, 41 ans, Ernest C. Meyer, 55 ans, Hôpital de la Charité. Mme Elizabeth Mesman, 56 ans, 1815 Magazine. Mlle Louisiana Morton, 63 ans, 517 Pelican Ave., Algiers. Mme Vve Mary McCormack, 54 ans, Hôpital de la Charité. Mme Josephine Ritter, 43 ans, 3124 Burgundy. Mme Vve S. Blasini, 68 ans, 1731 Dumaine. Mme Vve Alice Flanagan, 46 ans, 2126 rue Cho. Augusta Marchal, 57 ans, 1309 N. Rampart. George Flotts, 42 ans, 1713 Bayou Road. John H. Wittschen, 61 ans, 640 rue Piety. Lucille Mary Hagmann, 10 jours, 2419 rue Laurel.

AVIS AU PUBLIC

A partir de Lundi, 21 courant, nos Belles salles d'exposition de gaz et d'électricité

seront ouvertes tous les soirs (excepté les dimanches) jusqu'à 9 heures. Des experts seront à la disposition du public pour expliquer les plus récentes installations de gaz et d'électricité

Vous êtes cordialement invité à venir n'importe quel soir voir et vous faire expliquer les différents appareils en usage.

NEW ORLEANS RAILWAY & LIGHT CO. 201 RUE BARONNE

COUR CIVILE DE DISTRICT.

W. N. Grunwald vs. W. C. Dumming, bail du 2785. Mme Nellie A. Brooks vs. le New Orleans Gas Light Co. et autres, dommages \$15,000. A. F. Marks, receveur, vs. Wm. H. Hofinger, réclamation de \$46,800. Emancipation de Maurice L. Guiraud. Mme Annie R. Scroggins vs. son époux, divorce. Succession de Contantine Ito.

ASSOMMEE PAR SON MARI.

Fred Schmalz, de 821 avenue St. Maurice, en trouvant sa femme en compagnie d'un autre homme lundi après-midi, lui a administré une telle raclée, qu'elle dut recevoir les soins d'un médecin. Schmalz et sa femme s'étaient séparés dernièrement. Mme Schmalz va porter une plainte d'assaut et batterie contre son mari aussitôt qu'elle pourra sortir.

CONSEIL D'UN MAGISTRAT.

Annie Bell la sentinelle sufragette qui fut arrêtée en dehors de la prison Holloway dans la nuit du 9 avril, durant l'emprisonnement de Mme Pankhurst, a été aujourd'hui engagée par le juge à son tenir à l'aiguille et à abandonner le revolver. Mlle Bell, qui était armée d'un revolver quand on l'arrêta, a été condamnée à trois semaines de prison. Elle a refusé de promettre qu'elle ne troublerait pas la paix pendant un an et a dit au magistrat que son avis était parfaitement inutile.

L'ŒUVRE D'UN INCENDIAIRE.

Un incendiaire a versé du pétrole dans la partie inhabitée de la maison de A. F. Lagarde au numéro 1212 rue Hillary; et à ensuite mis le feu. L'incendie a été vite découvert; les pertes sont évaluées à \$50. La police a ouvert une enquête.

MORT SUBITE.

La police a été avisée hier soir que James Anderson, âgé de 50 ans, et demeurant rue Quatrième No. 2916, est mort subitement dans sa chambre. Le coroner a déclaré que la mort avait été causée par une affection cardiaque.

PROCES EN DOMMAGES.

Dans une pétition adressée à la Cour Civile mardi, Mme Nellie A. Brooks demande qu'un jugement soit prononcé contre la New Orleans Gaslight Company, la Royal Realty Company et la ville de la Nouvelle-Orléans in solido, auxquelles elle réclame \$15,000 de dommages pour le mal qu'elle se fit en tombant sur une boîte en fer appartenant à la compagnie de gaz et contenant la soupape de connexion de l'établissement 715 rue Bienville, de la Royal Realty Company, avec les conduits de gaz.

En trébuchant sur la boîte elle se fractura le poignet gauche, se fit des lésions internes et éprouva un choc nerveux dont elle ne s'est jamais remise. Le devoir de la compagnie de gaz, à qui appartient la boîte de la Royal Realty Company, qui est propriétaire de l'établissement et de la ville à qui est le trottoir, était, dit-elle, de veiller à ce que celui-ci ne fût pas obstrué.

SINGULIERE MANIERE D'AGIR.

John C. Marx, de la Nouvelle-Orléans, qui devait épouser Mlle Julia Cochran, de Grenia, lundi après-midi, a subitement disparu après avoir téléphoné à sa fiancée qu'il partait faire un petit travail et ne la reverrait pas de quelque temps. Les parents et amis du jeune couple étaient rassemblés à l'église St. Joseph, où la cérémonie devait avoir lieu à 3 heures. Après une longue attente ils finirent par apprendre la nouvelle. Mlle Cochran est profondément affligée de la conduite étrange de M. Marx.

Nouvelles Maritimes

Les vapeurs suivants sont arrivés hier: Le vapeur "Antilles," de la ligne Morgan, capitaine H. T. Boyd, est arrivé de New York, avec une forte cargaison et 161 passagers de 1er classe. Le vapeur anglais "Anglo Egyptian" est arrivé du Chili avec 98,569 sacs de nitrate de soude. Le vapeur cubain "Monila," capitaine Sanchez, est arrivé de la Havane avec 3,990 sacs de sucre et 8,137 caisses d'ananas. Le vapeur "Corozal" est arrivé de Porto Rico avec 30,000 sacs de sucre. Le vapeur "El Siglo," de la ligne Morgan, est arrivé de New York avec une forte cargaison.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Michel. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 10497 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Michel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. DANZIGER, Avocat. 23av23,27mai12

Succession de Mme Christina Engel, veuve de Jacob Rehm. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 10497 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Robert J. Manovera, Jr., M. D., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. HART, KERLAN & HART, Avocats. 23av23,27mai12

Succession de Jean Marseille. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 10497 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Felix W. Buisson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F. FELIX W. BUISSON, Avocat. 23av23,27mai12

Succession d'Isaac Delgado. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 99,294 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Buisson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. JOHN DYMOND, JR., Avocat. 23av23,27mai12

Succession d'Edward Collins. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,294 - Division C - Attendu que Sarah Collins, veuve de Henry Van Solingen, a présenté une pétition dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le but d'administrer les biens de son défunt mari, Edward Collins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait intéresser dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Joseph Hecker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. NICHOLAS J. GALLAN, Avocat. 20av20,24,29

Succession de Herman W. Blasser. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,363 - Division E - Attendu que Mme Helen Blasser, veuve de Herman W. Blasser, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le but d'administrer les biens de son défunt mari, Herman W. Blasser, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait intéresser dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Joseph Hecker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. JOS. F. WALTER, Avocat. 20av20,24,29

F. LAUDUMIEY, B. ADER. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE CHEMLOCK 408

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS. PAUL GELPI & FILS AGENTS 227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

AMUSEMENTS Orpheum THE ETERNAL WALTZ Vaudeville's Greatest Production Joe KENO & GREEN Ross Stella MAYE & ADDIS - Margie BILLY ROGERS ELDORA AND COMPANY ORCHESTRE SYMPHONIQUE ET Cinématographe Parlant d'Edison

Consulat de France 522 rue Bourbon. Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie: United Export Lumber Co. Mr. Pujol Pierre. Duranton François. Fourtieg Albert. Mazoué Jean Pierre. Burgan Jean Marie. Mme Toulouse Eléonore. Mlle Bourgeois Jeanne. M. et Mme Ruffin Hypolite.

S. J. Poupard ACTIONS et OBLIGATIONS Valeurs de tous Genres PLACEMENT DE FONDS Membre de la New Orleans Stock Exchange. 806 RUE PERDIDO NOUVELLE-ORLEANS, Lae.

DEMANDEZ UN TAXI! COOKE Phone Main 39 ou 40

LA PÊCHE EST BELLE AUTOUR DE Shell Beach ET DE Pointe-à-la-Hache Excursions Samedi et Dimanche Pourquoi Ne Pas ta Faire l'Essai?

Avis à nos lecteurs M. E. Boisseau de passage à la Nlle Orléans, serait désireux d'obtenir des renseignements relatifs aux tableaux et aux portraits peints par son père, le Prof. A. Boisseau, ancien élève de Paul Delaroché, de Paris.

Emilien Perrin PROPRIÉTÉS FONCIÈRES Actions et Obligations, Assurances IMMEUBLES POUR LE COMMERCE NOTRE SPÉCIALITÉ Billets Hypothécaires Vendus et Achetés 305 RUE BARONNE PHONE MAIN 15

FRISCO LINES JULES LALERE IMPORTATEUR d'Espadrilles Françaises Confortables pour les cors et oignons. Excellentes pour la maison, le bureau et la gymnasie. La chaussure la plus durable qui soit fabriquée. 734 Rue Toulouse Nouvelle-Orléans - Louisiane jan 16-1a

"THE CABINET" CE FAMEUX GIN "FIZZ" AU MEME VIEUX POSTE, Cola GARONDELET ET GRAVIER. ALBERT GADESSUS, Prop. Phone-Main 3751. Nouvelle-Orléans

E. A. ANDRIEU SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU PROPRIÉTÉS FONCIÈRES STOCKS ET BONS 802 RUE PERDIDO Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Box 11 Nouvelle-Orléans, Lae.

VAPEURS LIGNE FRANÇAISE COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE) Départ de New York, tous les Jedis à 10 heures du matin.

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Mme Ellen McLaughlin, épouse de George W. Carr. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 102,242 - Division D - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Herbert, Jr., exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. CAHILL et M. MAHONEY, Avocats. 23av23,29mai12

PETITES ANNONCES BONNE OCCASION - A vendre à bon marché petit restaurant faisant bon affaire. Convientrait à jeune couple. Vente forcée pour cause de départ. Adressez offres: 250 bureau de l'Abelle. 23av12

Fred. F. Dupuy CONSTRUCTEUR NAVAL-MÉCANICIEN Bayou St. Jean près Dumaine 27 mai. PHONE MAIN 1032-1

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de Mme Julia Theresa Hecker. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 104,705 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Joseph Hecker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. WATSON-BRIDGE, Avocat. 15av15,19,24

Navajo, Paracote et Parafinl Toitures Caoutchoutées Pôles à Pétrole Neco Toitures Galvanisées Pôles Formés Gaufre plissé et en forme de V Isodores et sans fondes Tuyaux de Pôles et Coudes B. V. REDMOND & SON 414-16-18-20-22 Rue Chartes.

E. CLAUDEL OPTICIEN 918 RUE DU CANAL Successeur de E. & L. Claudel En face de la plus grande Maison Française PRÈS BARONNE Pas de Succursale Versus de Gorme 92av12

proclamé ici et dans les journaux que vous étiez sa femme? Le prétendez-vous? — Mais non! Jamais! Je ne connais pas monsieur, je ne l'ai jamais vu! — Eh bien! la véritable Mme de Clamont a disparu ce matin... Elle a été enlevée de sa demeure, dans un village de province. Cet enlèvement, ce rapt, cet assassinat peut-être, a été commis pour que vous occupiez sa place. On ne pensait pas que je viendrais ce soir, avec mes deux fils et que je découvrirais l'abominable supercherie... Vous êtes, madame, complice de ce crime. — Oh! nullement, s'écria-t-elle. Je vous le jure, monsieur! Je ne croyais faire de tort à personne et je n'ai accepté que de jouer une simple comédie, et non pas un drame. — Comédie sinistre dont j'ai horriblement souffert et qui m'a fait douter de la malheureuse entraînée je ne sais où et que je ne reverrai peut-être jamais? — Oh! si. Laissez-moi croire... J'aurais trop de remords si cette aventure devait avoir les terribles conséquences que vous dites. — Vous êtes bonne, madame, et vos accents me paraissent sincères. Je vous épargnerai lorsque je jeterai son infamie à la face de celui qui composa pour vous ce rôle infâme, dit Amaury. — Mon Dieu! que méditez-

vous? Que va-t-il se passer? — Rien que vous puissiez personnellement redouter. Vous serez épargnée, je vous le répète, mais dites-moi franchement la vérité. C'est von Hausbrand qui vous a choisie? — Oui. — Ou étiez-vous? Que faisiez-vous? — La jeune femme détourna la tête et un pli de révolte coupa en deux le miroir poli de son front nu. — Amayer comprit qu'il devait ménager cette femme d'une nature foncièrement indépendante et qu'il lui fallait refouler ses impatiences et ses colères. — Pardon! Vous êtes Française, madame?... — Je suis Lorraine. — Lorraine et pourtant?... — Oui... Sans doute... Mais il faut bien vivre... J'ai une petite fille souvent malade... et mes ressources ne sont pas grandes. — Je vous plains et je vous excuse. Mon intention n'est pas de vous faire perdre... le fruit de votre sacrifice. Par bonheur, je suis plus riche que von Hausbrand et en cédant au courant de sympathie qui vous entraîne vers nous... Car je l'ai deviné, n'est-ce pas? vous êtes plutôt de cœur avec nous?... — C'est vrai. Je voudrais vous aider. — En cédant à vos préférences, dis-je, vous ne perdrez rien, au

contraire. Dites, combien vous a-t-il promis?... — La jeune femme hésita un moment, mais la physionomie d'Amaury de Clamont était si expressive, elle irradiait tant de puissance et d'autorité, qu'elle finit par répondre: — Cinquante mille francs... — Ce n'est pas excessivement cher. — Plus, ajouta-t-elle, les toilettes et les bijoux qui m'ont été donnés pour cette unique journée et qui valent à peu près autant. — Amaury tira un carnet de chèques et rapidement, au stylographe, il remplit une feuille. — Tenez, madame, voici une valeur de cent cinquante mille francs sur la maison de Rothschild. Vous ne perdrez donc rien. — Mais monsieur... Vraiment?... C'est tellement inattendu... Je ne sais... — Prenez vite, madame. Nous ne disposons que de courts instants, ne l'oubliez pas. Elle prit la coupe d'un geste décidé, et la glissa dans son corsage, disant en riant: — On ne peut pas vous résister, à vous! — Maintenant, répondez franchement à ces quelques questions. Où von Hausbrand vous a-t-il rencontrée? — A Gérardmer, cet automne. — Vous habitez les Vosges? — Non, à Nancy. J'étais venue

en villégiature. — Seule? — Avec des amies. — Ah! bien. — Amaury qui depuis le commencement de cette rapide discussion soupçonnait la véritable situation sociale de la pseudo-comtesse de Trenek, fut tout à fait fixé. Cette jolie femme appartenait au bataillon des demi-mondaines qui parviennent à faire oublier aux officiers et aux ingénieurs un peu exilés dans la région de l'Est, les charmes de la vie parisienne. — C'était parfait et le baron von Hausbrand avait peut-être un peu manqué de scrupules... — Alors, c'est à Gérardmer que vous fîtes la connaissance du baron? — Mon Dieu! oui. Dès qu'il m'apparut, il manifesta une joie folle et me déclara que je possédais le type de beauté qu'il cherchait en vain depuis des années, dans toutes les stations balnéaires et il me fit une cour assidue. — Quand vous dévoila-t-il ses projets? — Il y a trois semaines environ; il me fit venir à Paris pour permettre aux couturières de travailler à la robe de soirée que je porte et qui a demandé du temps. J'ai bien vu qu'il me donnait des indications à l'aide d'une photographie pour l'arrangement de ma coiffure, la façon de regarder, de porter la tête, de

marcher, même pour le son de la voix, la prononciation, mais je ne me doutais nullement que c'était pour copier une personne absente... — Assez généreux mais impatient, brutal, il me rabrouait souvent parce que j'avais pas les manières qu'il désirait, que je ne marchais pas d'une certaine façon, que j'avais pas l'air assez grande dame... Ah! j'ai failli bien souvent l'envoyer au diable! J'étais humiliée, furieuse qu'il me considérât comme une machine. — Vous voyez, monsieur, je vous dis tout bien exactement, bien sincèrement... — Oui, je vous crois. — Finalement, il m'annonça que toutes ces préparations, ces études avaient pour but de me permettre de présider à mon avantage, auprès de lui, un grand dîner et une soirée où je recevrais les hommages des plus grands personnages de son pays. C'était, dit-il, un grand honneur et il avait besoin d'une femme intelligente et jolie pour recevoir ses clients et ses protecteurs. C'est la meilleure manière, disait-il, de pousser ses affaires. — Naturellement, j'ai accepté. — Oui. C'est logique. Que vous dit-il au sujet de la personne dont vous deviez porter le nom? — Qu'il avait obtenu de son gouvernement que sa dame de compagnie fût reconnue officiellement, que cela se faisait en Al-

lemagne pour aider dans leurs travaux les bons serviteurs de l'Empire, que c'était une preuve de la faveur dont il jouissait et qu'il fallait me monter digne de cette sorte de consécration... — Moi, ça me semblait drôle, mais comme je ne risquais pas grand-chose et que ça m'amuse de jouer à la grande dame, j'ai bien voulu tout ce qu'il voulait. — Vous deviez faire connaître aussi à tout venant de faux noms de jeune fille, de femme? — Oui, d'après les ordres du baron, je déclarai à plusieurs personnes - notamment au comte de Lansberg, un secrétaire d'ambassade très aimable et très curieux - que j'étais Armande du Plessis et que j'avais été la femme d'un industriel ruiné, Mme de Clamont-Chanteil, en instance de divorce... Mais que voulez-vous, je croyais que cette histoire n'avait pas grande importance et que cet ancien nom était tout aussi fantaisiste que le nouveau dont on m'affublait avec un titre de comtesse. — Quel est votre nom véritable? — Ah? Il faut?... — Je vous en prie. — Eh bien! je m'appelle Hortense Frémont, je suis née à Thionville, et j'ai été élevée à Nancy, où j'habite encore, rue de la Pépinière... — Cette fois, madame, c'est fini. Je n'ai plus rien à vous de-

mander. Retournez donc à votre place et continuez à jouer votre rôle. — Mon Dieu! que va-t-il se passer? — Peu de chose. D'après ce que vous venez de me dire, une intervention violente est bien inutile. — En tous cas, vous êtes en dehors du conflit qui va s'élever entre von Hausbrand et moi. C'est lui seul que vous avez à redouter. — Ah! bien, s'il n'est pas content?... — Et la protocolaire comtesse de Trenek eut un geste très joli, très gamin qui complétait très bien sa pensée, mais assurément plus en usage au bal Tabarin qu'à la cour d'Allemagne. — Amaury la salua avec une bonne grâce empreinte de quelque pitié: — Merci, madame, de votre franchise. Mon fils Roger va vous reconduire. — Le jeune homme s'empressa, et avec les marques extérieures du plus profond respect, les myriades mondaines les plus distinguées, il fit de nouveau traverser les salons à la pseudo-comtesse de Trenek et la quitta avec un salut cérémonieux devant son fauteuil. — A Costinier.